



© Zigzagone

## REDYNAMISER LE CENTRE ANCIEN

Pour animer les devantures commerciales actuellement inoccupées du centre ancien, la municipalité est en train d'investir les vitrines vides, en les habillant par des reproductions XXL de cartes postales du Trévoux d'autrefois. Une exposition éphémère à ciel ouvert en somme, qui devrait redonner vie au centre historique et attirer le chaland dans ces petites rues si pittoresques. Cette opération de « covering » de vitrines devrait donner une nouvelle occasion aux Trévoltiens et habitants des villes voisines

de redécouvrir la Grande rue et la rue de l'Herberie comme les commerces et artisans qui s'y trouvent, et pourquoi pas de pousser la porte de leurs boutiques et ateliers. La rénovation des façades réalisée dans ce périmètre couplée à cette opération tout à fait inédite, doit permettre de redonner du souffle au cœur historique en attendant l'arrivée prochaine d'un manager de centre-ville en cours de recrutement, et dont les initiatives devraient à terme dynamiser complètement ce quartier.

**LÜ : NOUVELLE APPLICATION**  
 Cette plate-forme connectée installée depuis la rentrée scolaire dans le gymnase de l'école Poyat, combine jeux interactifs et activités physiques. Ce dispositif a trouvé une nouvelle application en servant de support à l'intervenante musicale. A partir d'extraits du film muet « le kid » (réalisé par Charlie Chaplin en 1921), les élèves ont créé le bruitage des scènes en direct, grâce à l'utilisation d'instruments de musique. 4 semaines de travail auront été nécessaires pour synchroniser image et son en temps réel. Une initiative réussie qui a su motiver les élèves du CP au CM2 et dont le résultat séduira à n'en pas douter les parents !



## JACQUES PAILHAT EXPOSE EN MAIRIE

Sur invitation de la Ville, cet artiste local a investi le hall de la mairie désormais dédié aux expositions de peintres amateurs ou professionnels. Intéressé par toutes les formes d'art, c'est à quarante ans qu'il découvre l'aquarelle puis la peinture à l'huile, sa matière de prédilection. Jusqu'à la fin du mois il expose son travail. Venez le découvrir !

### Ecoquartier

#### LABELLISÉ ÉTAPE 2



L'écoquartier des Orfèvres décroche aujourd'hui le niveau 2 de labellisation de la démarche écoquartier portée par le Ministère de la Transition écologique. Cette labellisation comporte 4 étapes, en fonction des différents stades du projet et récompense la vision, la volonté et l'action de la collectivité porteuse du projet. Le 2<sup>ème</sup> niveau correspond à l'engagement du chantier et à sa conformité à la charte EcoQuartier. Un référentiel reposant sur 20 engagements regroupés autour de 4 dimensions :

démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat. L'écoquartier Trévoltien est salué pour son intégration des enjeux du territoire, son exemplarité en matière de vivre-ensemble, son anticipation foncière, son attention particulière pour les filières biosourcées et la performance énergétique du groupe scolaire. Les labels EcoQuartier 2020 ont été officiellement décernés le 9 février 2021 lors du séminaire « Habiter la France de demain ».

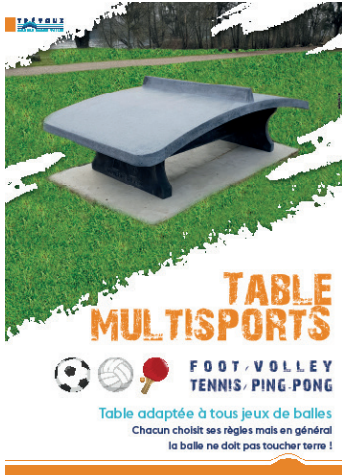
### Elections

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections départementales et régionales sont prévues les 13 et 20 juin 2021. Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant l'élection. Pour les électeurs ayant changé d'adresse au sein de la commune, il convient d'en informer le service état civil. Pour les personnes âgées de plus de 26 ans, il faut s'inscrire sur les listes électorales de leur domicile réel ou de justifier de l'attache avec la commune. L'inscription est automatique pour tout jeune s'étant fait recenser et n'ayant pas déménagé ainsi que pour toute personne ayant obtenu la nationalité française. Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

### BORNES INCENDIE

Dans chaque commune, la défense extérieure contre l'incendie est placée sous l'autorité du Maire et doit être réglée en partenariat avec les sapeurs-pompiers et le distributeur d'eau. Ces bornes font partie des installations spécifiques destinées à la lutte contre l'incendie. La commune doit donc s'assurer de leur existence, disponibilité et du nombre suffisant, comme de leur accès pour les engins des pompiers. Par ailleurs, les poteaux d'incendie sont des appareils de sécurité qui doivent être installés conformément aux normes en vigueur, entretenus et périodiquement contrôlés. La ville de Trévoux compte une centaine de bornes incendie sur son territoire.



## NOUVELLE TABLE DE JEU

A proximité des Cascades, une drôle de table, aux formes incurvées aux extrémités, vient d'être installée pour une toute une nouvelle pratique sportive qui allie sport et détente !

Inspirée du ping-pong, du foot et du volley, le jeu combine le rythme rapide du tennis de table avec l'habileté et le dynamisme du football. La forme de la table permet au ballon de bien rebondir et aux joueurs de mieux le maîtriser avant de le renvoyer. Autre avantage de cet équipement : le nombre réduit de joueurs. En effet pas besoin d'une équipe de football complète pour jouer sur cette table, un groupe de deux à quatre personnes permet de faire un maximum d'échanges.

Le but du jeu : ne pas faire tomber le ballon.

Adaptée à tous et très ludique, cette variante du foot, en mode tennis de table, devrait en séduire plus d'un !

## FINALE LOCALE DES « PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE »

L'école Beluizon participe pour la 3<sup>ème</sup> fois à ce concours, qui au niveau national rassemble plus de 60 000 participants. La finale locale a réuni 12 élèves volontaires de la classe de CM2 de Sylvie Eckert devant le jury composé de : Laëtitia Bordelier élue en charge de l'éducation et à la jeunesse, de M. Berthaud conseiller pédagogique de la circonscription de Jassans, de Mme Poncet enseignante à l'école Poyat, et du correspondant local du Progrès. Chacun a lu à haute voix un extrait du livre de son choix pendant 3 minutes. Un exercice pris très au sérieux par les participants, avec cette année une contribution en visioconférence pour une élève en septaine.

La gagnante, Malak Ghodbane, représentera l'école et la classe lors de la finale départementale, qui devrait se dérouler dans les prochaines semaines. A l'issue de cette séance et pour récompenser les élèves de leur investissement, la municipalité a remis à tous les enfants un bon d'achat à la librairie La Folle Aventure.



## EN BREF

### REPRISE DU CMJ

Les séances du conseil municipal des jeunes ont repris. Après un rappel des réalisations effectuées en 2020, comme l'installation sur l'aire de jeux de la gare d'une pyramide à cordes ou la mise en place de la signalétique « roulez tout doux », de nouvelles idées ont été lancées pour l'année 2021.

Parmi les suggestions citons entre autres : l'agrandissement du skate parc de Chamalan, l'envie de travailler sur les thèmes de l'écologie et du développement durable, l'organisation de visites de la zone humide et des sites remarquables de la ville pour les écoles de la ville ou le lancement d'un concours en lien avec les écoles Beluizon et Poyat pour la réalisation du logo du futur groupe scolaire.



### CHEMIN DES CORBETTES EN MODE DOUX

Le chemin des Corbettes situé entre le collège et le boulevard de l'Industrie est désormais réservé exclusivement à un usage en mode doux.

Place aux piétons donc dans ce chemin qui a été nettoyé, dont les arbres ont été élagués et dans lequel un portail en partie haute vient d'être installé afin d'éviter la circulation des véhicules à moteur.



### COMMERCE ET ATELIER

Un nouvel atelier d'art et de création centré sur la réalisation de soi s'est installé au 26 de la Grande rue. Il propose des événements et stages d'arthérapie, de yin yoga et de respiration, le mercredi (10h-12h et 15h-18h) et le samedi (15h-18h). Renseignements : 07 81 16 28 20.

Une nouvelle agence immobilière Century 21 s'est provisoirement installée rue du Palais au niveau du rond point d'Ardud.



## A NOTER...

### CAMBRIOLAGES : AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez en téléchargement sur le site de la ville un document pour vous permettre d'adopter les bons réflexes.

Plus d'infos : [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr)



## ACTU COVID-19

### ECOLES : ÉVOLUTION DU PROTOCOLE SANITAIRE

En raison de l'évolution de la circulation du virus et de l'apparition de variants plus contagieux, le ministère de l'Éducation nationale a décidé l'adoption d'un nouveau protocole sanitaire dans les établissements scolaires afin d'assurer la protection des élèves et du personnel.

Il impose désormais : une distanciation physique de 2 mètres entre les « groupes de classes » lors de la prise des repas au restaurant scolaire, le port du masque de catégorie 1 ou chirurgical pour les adultes et les élèves dès le CP, la fermeture des classes une semaine dès qu'un seul élève est testé positif à un variant.

En maternelle, il suffit désormais d'un seul cas de Covid-19, qu'il provienne ou non d'un variant, pour entraîner la fermeture de la classe. Conformément au protocole précédent les règles sanitaires restent en vigueur.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Mercredi 24 mars à 18h30  
Salle des fêtes

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Jeudi 25 mars à 20h  
Salle des fêtes